

CEREALES :

les levées sont en cours, les parcelles les plus avancées sont au stade « 3^{ème} feuille étalée ».

Limaces : les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Pucerons et Cicadelles : toujours présents en parcelles : posez des pièges et observez vos parcelles !

COLZA:

Larves d'altises : premières observations sur des colzas développés.

Pucerons verts : fin du risque.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

Blé et Orge d'hiver : cette semaine, 17 parcelles de blé et 13 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous vigicultures soit au total 30 parcelles.

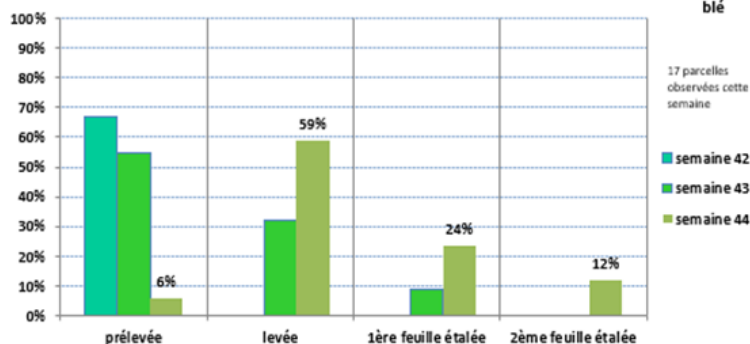
Bonne évolution des stades en blé cette semaine :

- ☞ 2 parcelles sont au stade « 2^{ème} feuille étalée », elles correspondent à des semis de début octobre : Kws Erruptium semée le 07/10 et Kingkong semée le 10/10 dans la Somme.
- ☞ 4 parcelles sont au stade « 1^{ère} feuille étalée » elles correspondent à des semis compris entre le 07/10 et le 11/10.
- ☞ La majorité des parcelles observées sont en cours de « levée ».



Blé : stade 2^{ème} feuille étalée
(M. LEVAAS - CA80)

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)

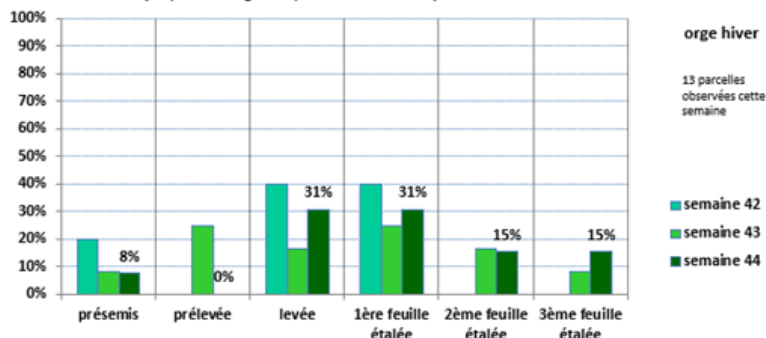


En ce qui concerne les orges d'hiver :

- ☞ Les parcelles les plus avancées sont au stade « 3^{ème} feuille étalée », elles correspondent à des semis réalisés entre le 30 septembre et le 3 octobre avec Carousel et Lg Zorica.
- ☞ 2 parcelles sont au stade « 2^{ème} feuille étalée », pour des semis entre le 03 et le 07 octobre.
- ☞ 4 parcelles sont au stade « 1^{ère} feuille étalée », pour des semis réalisés entre le 07 octobre et le 14 octobre.
- ☞ 4 parcelles sont en cours de « levée », pour des semis réalisés à partir du 13 octobre.



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

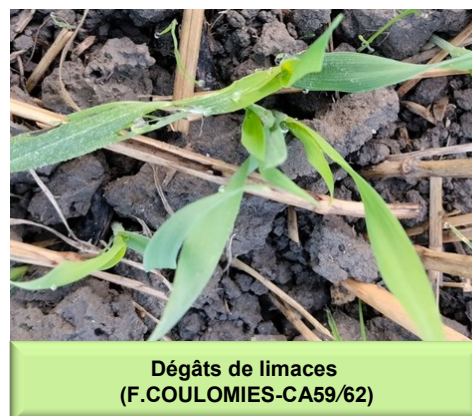
LIMACES : Les conditions humides restent favorables à leur activité – soyez vigilants notamment pour les parcelles argileuses et ou les parcelles semées en non-labour : **aller observer vos parcelles !**



Cette semaine, sur 21 parcelles observées (13 de blé et 8 d'orge d'hiver) : des dégâts de limaces sont observés à hauteur de 2 à 10% des plantes attaquées dans 5 parcelles :

- 1 parcelle d'orge d'hiver signale 2% de dégâts (Démentiel semée le 03/10 en non-labour, précédent colza).
- 1 parcelle de blé avec 10% de dégâts dans l'Aisne, en précédent colza semée en non-labour.
- 2 parcelles de blé avec 5% de dégâts, précédent colza et féverole.
- 1 parcelle de blé avec 2% de dégâts en précédent pomme de terre, semée en non-labour.

Sur 6 parcelles avec présence de pièges (5 en blé et 1 en orge), aucune ne signale la présence de limaces actuellement en orge, toutefois pour les parcelles de blé, 1 à 4 limaces sont constatées.



Pour rappel, les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

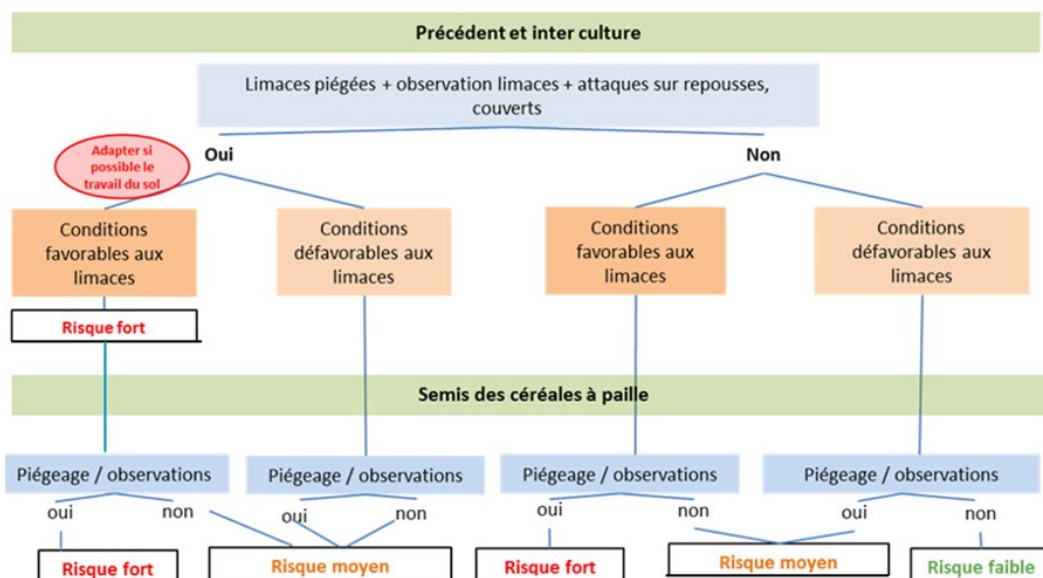
Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Rappel du protocole : cf BSV précédent.

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.





Puceron *Rhopalosiphum padi*

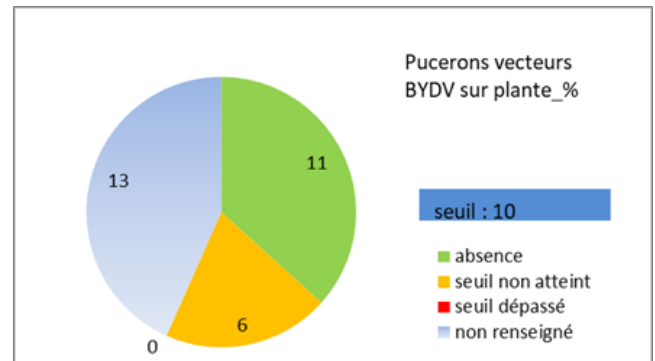
Malgré des conditions climatiques peu favorables, vent et pluie, la présence de pucerons « ailés » et « aptères » est souvent signalée sur les parcelles de céréales « levées ».

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Au sein du réseau cette semaine, aucune parcelle ne signale la présence de puceron sur plaque.

☞ En blé : 1 parcelle avec présence de plaque et 0 puceron piégé.



Au sein du réseau sur 17 parcelles observées (11 en blé et 6 en orge) : 6 parcelles signalent la présence de pucerons en parcelle,

- ☞ Intensity semis du 15/10 dans l'Aisne avec 5% des pieds porteurs au stade « levée ».
- ☞ Lg Audace semis du 07/10 dans la Somme avec 2% des pieds porteurs au stade « 1 feuille ».
- ☞ Kingkong semis du 10/10 dans la Somme avec 1% des pieds porteurs, **mais 10 jours de présence constaté dans cette parcelle : le seuil indicatif de risque est donc atteint.**
- ☞ Dementiel semis du 03/10 dans la Somme avec 2% des pieds porteurs au stade « 2 feuilles ».
- ☞ Kws Faro et Démentiel semis du 13/10 dans l'Oise, avec 3% et 4% des pieds porteurs au stade « levée ».

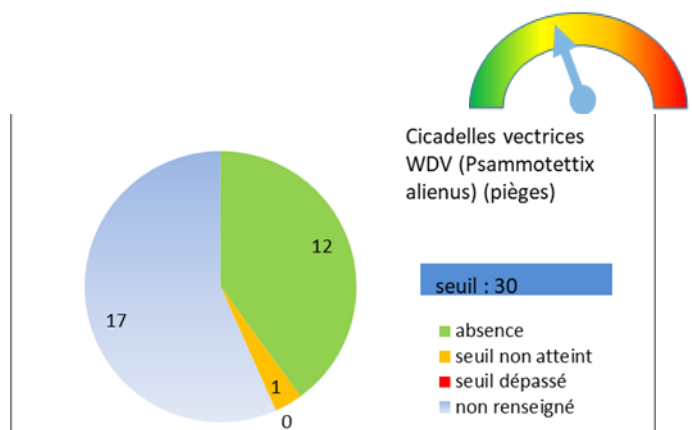
Cette semaine, une seule parcelle atteint le seuil des 10 jours de présence dans la Somme.



Cicadelles *Psammotettix alienus*

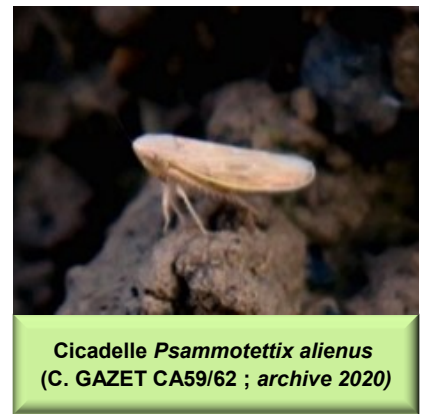
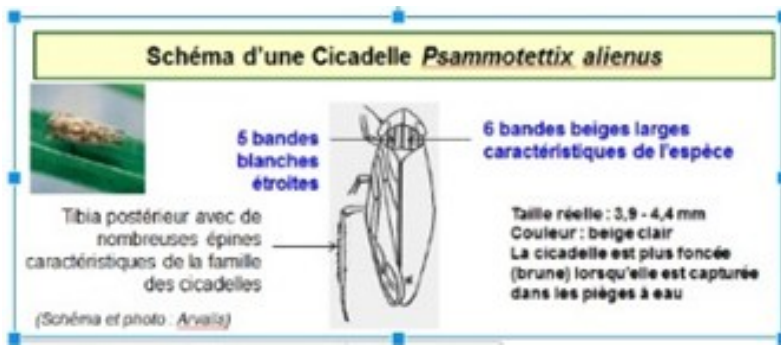
Au sein du réseau cette semaine, on constate 12 parcelles avec absence de captures (7 en blé et 5 en orge), 1 seule parcelle de blé signale la présence de captures sans atteindre le seuil : Kws Etoile semée le 16/10 dans l'Oise avec 7 cicadelles piégées.

Les conditions météo (pluie et vent) de cette semaine, devrait limiter les vols de cicadelles.



Seuils indicatifs de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



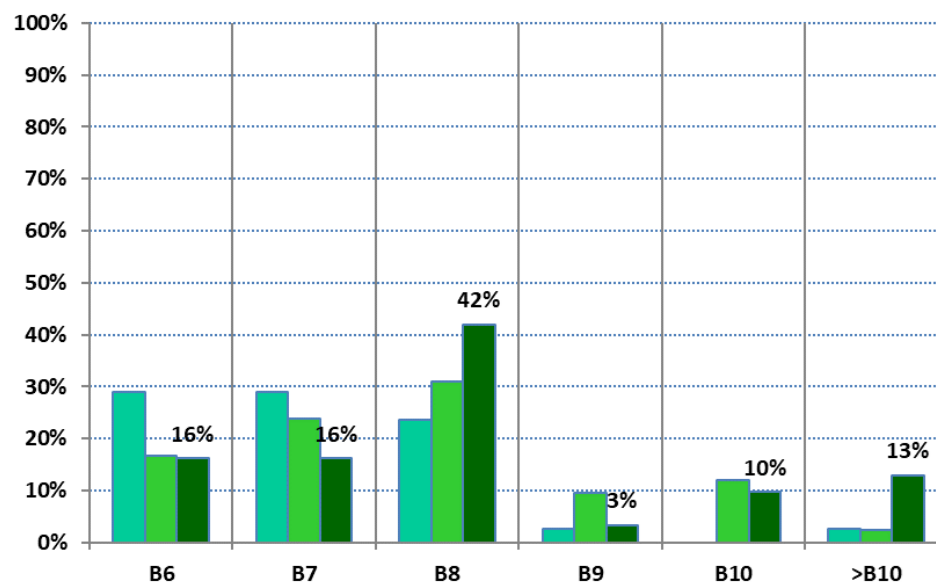
COLZA

Stades:

31 parcelles renseignées cette semaine. Les stades continuent leur progression et restent très étalés avec :

- ☞ 32 % des parcelles sont au stade 6-7 feuilles ;
- ☞ 45 % au stade 8-9 feuilles ;
- ☞ 23 % au stade 10 feuilles ou plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



colza

31 parcelles observées cette semaine

- semaine 42
- semaine 43
- semaine 44

5 méthodes Berlèses sont réalisées avec 0,2 à 2 larves par plante observée.

La majorité des larves sont observées dans des parcelles développées. **La présence des larves dans des plantes développées et en croissance n'est pas préjudiciable à la culture.**

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les premiers Berlèse dès maintenant.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-contre) :

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 12 octobre, et les premières L2 peuvent être observées depuis le 20 octobre.

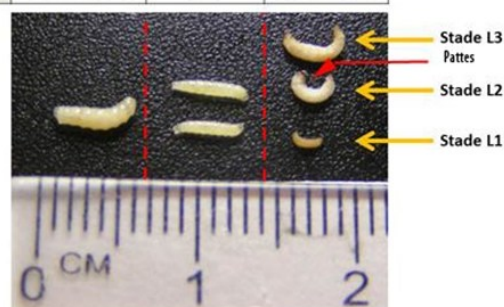
Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves devraient être observées à partir du 29 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.

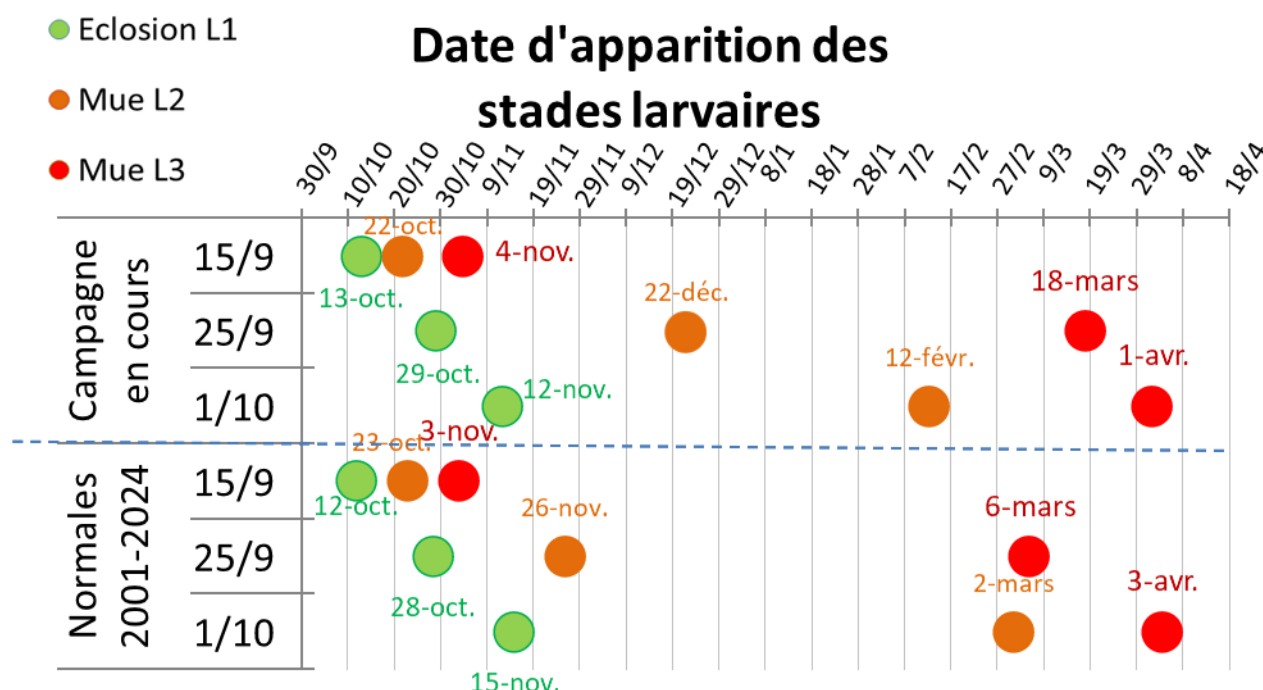
LES DIFFÉRENTES LARVES VISIBLES DANS LES DISPOSITIFS BERLESE

	Larve de mouche du chou	Larves de diptères	Larves de grosse altise
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 mm au stade L3
Forme	Larve dodue	Larve allongée	Larve allongée
Nuisibilité	Faible à moyenne	Faible	Moyenne à forte

+ 3 paires de pattes



Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives Terres Inovia)



PUCERONS VERTS : fin du risque.



Des **pucerons** sont observés dans 7 parcelles du réseau avec 2 à 50 % de plantes porteuses. Toutes ces parcelles ont dépassé le stade de sensibilité de 6 feuilles.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Autres ravageurs et maladies

Des **noctuelles terricoles** sont observées dans 3 parcelles avec moins de 1% de plantes concernées.

Des **altises adultes** sont encore observées dans 8 parcelles. La période de risque est dépassée pour toutes les parcelles du réseau.

Un **charançon du bourgeon terminal** est piégé dans une parcelle, ce ravageur a rarement montré de dégâts significatifs en région.

Des macules de **phoma** sont observés dans 8 parcelles avec 1 à 40% de plantes avec des macules foliaires. La gestion de cette maladie passe exclusivement par la résistance variétale.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latreue - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, G. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Cerré, INRA, Institut de Genec, IREO de Fizecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporté, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

